LE 16
Groupe CFE-CGC au CESE

Conseil Economique, Social et Environnemental
Mars & Avril 2023 / N°9

Mandature 2021-2026

Les conseillers CFE-CGC
Véronique BIARNAIX-ROCHE
Valérie GAYTE
Fabrice NICOUD
Djamel SOUAMI

Attaché du groupe CFE-CGC
Gaëtan METZGER
06 73 81 81 81

Conseil Economique, Social et Environnemental
9 place d'Iéna
75775 Paris Cedex 16
01 44 43 64 08

CFE-CGC
59 rue du Rocher
75008 Paris
01 55 30 12 73

Contact
gaetan.metzger@lecese.fr
gaetan.metzger@cfecgc.fr

Réseaux sociaux
Linkedin - linkedin.com/in/cfecgcaucese
Facebook - @CFECGCAuCESE
Twitter - @CFECGCAuCESE

L'Edito de la Présidente

Congrès de la CFE-CGC à Tours, Participation citoyenne au CESE et Convention citoyenne…

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Le 38e congrès confédéral CFE-CGC s'est tenu les 22 et 23 mars 2023 au Palais des Congrès de Tours. A l'occasion de cet évènement, notre organisation a procédé au renouvellement de son équipe confédérale.

Le groupe CFE-CGC félicite chaleureusement le nouveau trio exécutif mené par François HOMMERIL, les neuf secrétaires nationaux et les vingt délégués nationaux pour leurs élections. Nul doute que nous aurons l'occasion d'échanger et de travailler conjointement au cours de ce mandat. **Le cap des prochaines années est clair ! Au travail donc !**

Je souhaite également remercier toutes les personnes qui sont venues à notre rencontre pour échanger sur nos travaux dans les couloirs du congrès ou sur le stand confédéral.

Côté CESE, le Président Thierry BEAUDET a réuni les membres de la gouvernance - présidents de commission, présidents de groupe et membres du bureau – pour un séminaire de travail le 18 avril 2023. Cette réunion a été l'occasion de faire un bilan des travaux et de la participation citoyenne, mais également de faire des projections sur l'avenir de l'institution.

A noter qu'une journée « Faire CESE » a également été décidée par le bureau du CESE et sera organisée le 23 mai 2023 pour faire un point sur le fonctionnement et les axes d'amélioration du CESE et après deux années de mandature.

Aussi, le CESE doit consolider sa place dans le paysage institutionnel et devra s'inscrire dans les débats publics menés avec les deux autres assemblées du Parlement. Les enjeux de territorialisation et de relations avec les autres acteurs institutionnels représentent un axe essentiel à renforcer. Les thématiques de travail sont nombreuses : renforcement des canaux de communication avec l'Assemblée nationale, le Sénat et les commissions, renforcement des relations avec les CESER, renforcement de la veille, mise en place de la subrogation (réforme du CESE de 2021).

La plateforme de pétitions du CESE est actuellement en cours de finalisation. Elle sera prochainement accessible en ligne. Nous ne manquerons pas de vous transmettre le lien dès son activation. La loi organique de 2021 prévoit la saisine de ce dernier par voie de pétition citoyenne de toute question à caractère économique, social ou environnemental. Les pétitions peuvent être transmises par voie postale ou électronique. **Pour enclencher une saisine, elles doivent avoir recueilli au moins 150 000 signatures de personnes ayant 16 ans et plus de nationalité française ou résidant régulièrement en France.** Le règlement des pétitions a été validé par le Bureau du CESE.

La convention citoyenne sur la fin de vie a pris fin le dimanche 2 avril 2023 après 9 sessions et 27 jours de travail de la part des 184 citoyennes et citoyens tirés au sort. Il est à noter que les débats se sont déroulés dans le respect le plus total des opinions de chacun. Le manifeste qui en ressort résume parfaitement la réponse collective de ce groupe au cœur de cette expérience démocratique unique. De plus, le Président de la République a accueilli les 184 membres de la Convention Citoyenne sur la fin de vie au Palais de l'Élysée. **Je vous invite à prendre connaissance des conclusions de la convention citoyenne en cliquant ici.**

Je vous invite à suivre les séances plénières en public et sur les réseaux sociaux et à découvrir ce nouveau numéro du bilan bimestriel, reprenant nos activités des mois de mars et avril 2023. Bonne lecture !

Véronique Biarnaix-Roche

La présence du CESE au congrès CFE-CGC

Fabrice Nicoud, Véronique Biarnaix-Roche (Présidente), Djamel Souami, Valérie Gayte et Gaëtan Metzger (attaché du groupe)

SOMMAIRE

Edito de la Présidente	Page 1
Sommaire	Page 3
PARTIE 1 : Actualités du Conseil Economique, Social et Environnemental	Page 4
➔ 1ère édition du prix littéraire du CESE	Page 4
➔ Hommage à Agnès Lassalle	Page 4
➔ Evènement CESE & CEVIPOF « Confiance & démocratie »	Page 5
➔ Visite d'une délégation du CESE au Salon de l'agriculture 2023	Page 5
➔ Exposition « Puissance des femmes »	Page 6
➔ Remise du manifeste de la Convention Citoyenne sur la fin de vie au Président de la République	Page 6
PARTIE 2 : Les travaux du groupe au CESE	Page 7
➔ Commission Affaires européennes et internationale - *Vers un traité international sur la pollution par les plastiques*	Page 7
➔ Commission Territoires, Agriculture et Alimentation - *Attentes et enjeux sociétaux liés aux nouvelles techniques génomiques* - *Pacte ambitieux entre l'agriculture et la société française*	Page 8
➔ Commission Travail et Emploi - *Travail, santé-environnement : Quels défis à relever face aux dérèglements climatiques ?*	Page 9
➔ Commission Affaires sociales et santé - *Prévention de la perte d'autonomie liée au vieillissement*	Page 10
➔ Commission Economie et finances - *Economie servicielle* - *Rapport annuel sur l'état de la France*	Page 11
➔ Commission Education, culture et communication - *Développer le parasport en France : de la singularité à l'universalité, une opportunité pour toutes et tous*	Page 12
➔ Commission de l'Environnement - *Comment favoriser une gestion durable de l'eau (quantité, qualité, partage) en France face aux changements climatiques*	Page 13
➔ Commission temporaire « Fin de vie »	Page 14
➔ Délégation aux Outre-mer - *« Pouvoir d'achat et cohésion sociale dans les Outre-mer : Fractures et opportunités » - Etude de 2020*	Page 14
➔ Délégation aux droits des femmes et à l'égalité - *Inégalités de genre, crise climatique et transition écologique*	Page 15
➔ Agenda des plénières	Page 16

1ère édition du prix littéraire du CESE

Le prix littéraire du Conseil Economique, Social et Environnemental a pour objectif de valoriser un ouvrage traitant des enjeux économiques, sociaux, environnementaux et/ou sociétaux.

Un appel à candidature a été ouvert du 10 janvier au 28 février 2023. A l'issue de cette première période, le CESE a reçu pas moins de 23 ouvrages. Une présélection a été faite et transmise au jury le 16 mars.

Ce sont donc 6 romans dont un roman graphique qui étaient en course pour cette première édition du prix littéraire du CESE : « Moi, Oméga » de Erwan Barillot, « Chien 51 » de Laurent Gaudé « Le Retour de Janvier » de Charlotte Dordor, « L'âge d'eau » de Benjamin Flao, « Départ de Feu » Adrien Gygax, « 2055 » Roman collaboratif.

Le jury a rendu son verdict le 19 avril et le lauréat est Benjamin FLAO pour « L'âge d'eau ».

Le groupe CFE-CGC adresse toutes ses félicitations à l'ensemble des participants et au vainqueur de cette première édition.

PRIX LITTÉRAIRE DU CESE
FUTURS

Hommage à Agnès LASSALLE

Plénières du 14 mars 2023

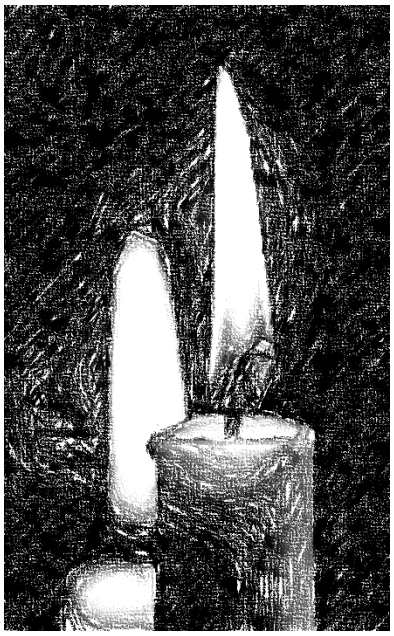

Agnès LASSALLE était professeure à Saint-Jean-de-Luz. Elle a été assassinée le vendredi 3 mars. Par cette déclaration, nous souhaitons lui rendre hommage.

La France est meurtrie par l'assassinat d'une femme dont la vie était dédiée à l'éveil à la pensée critique, à l'éducation et la transmission aux nouvelles générations. Par cet acte, c'est notre jeunesse qui est atteinte. Par cet acte, c'est notre système éducatif qui est atteint. Personne ne devrait craindre pour sa vie en exerçant son travail.

Pour notre république, pour notre jeunesse, pour notre avenir, il est essentiel de garantir la sécurité dans nos écoles et de donner au corps enseignant les moyens d'exercer son beau métier, sans pressions ni menaces. L'école doit être ce sanctuaire, cet espace qui protège, qui permet de grandir et d'apprendre en toute sécurité. Notre devoir collectif est de le préserver.

Nous saluons le courage et la dignité de l'équipe pédagogique, des élèves et de tous ceux qui ont été concernés par ce drame. Nos pensées accompagnent aussi sa famille et ses proches.

Evènement CESE – CEVIPOF : « Confiance & démocratie »

Mardi 16 mars 2023

Le 14ème baromètre de la confiance politique du CEVIPOF est une étude annuelle réalisée par le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) en partenariat avec le Conseil Economique, Social et Environnemental. Il mesure la confiance des citoyens français envers les institutions politiques, les partis politiques et les personnalités politiques.

Cette étude s'est intéressée à plusieurs thématiques dont la confiance personnelle (satisfaction à l'égard de sa vie, position sociale dans la société) et dans la société (perception du comportement des gens et niveau de confiance), la confiance dans les institutions, les organisations et les personnalités politiques, le fonctionnement de la démocratie en France, l'utilité des institutions pour renforcer la confiance, la perception de la probité du personnel politique, la perception des positionnements politiques, les politiques de protection de l'environnement, l'ouverture de la France au monde d'aujourd'hui, la perception de l'immigration, la perception de l'unité nationale, l'impact du vote sur le quotidien et le rapport de la société à l'Union européenne.

Lors de l'évènement du mardi 16 mars 2022 « Le CESE en live », Thierry Beaudet et Bruno Cautrès sont revenus sur les résultats de l'enquête. Une émission à revoir sur les réseaux sociaux du Conseil Economique, Social et Environnemental en cliquant ici

Visite d'une délégation du CESE au Salon de l'agriculture 2023

28 février 2023

Les membres du bureau du Conseil Economique, Social et Environnemental se sont rendus le 28 février 2023 au salon de l'agriculture.

Une déambulation sur les stands des organisations membres de l'institution a permis de nombreuses rencontres et échanges conviviaux.

Ce déplacement a notamment été l'occasion d'un échange entre le Président confédéral François HOMMERIL, le Président du CESE Thierry BEAUDET, Gérard MARDINE et Valérie GAYTE (SNI2A et conseillère CFE-CGC au CESE).

Exposition « Puissance des femmes »
Du 8 mars au 12 mai 2023

À l'occasion de la séance plénière consacrée au projet d'avis « Inégalités de genre, crise climatique et transition écologique » et à la journée internationale pour les droits des femmes, une exposition inédite a pris place dans la salle hypostyle puis à l'extérieur du Palais d'Iéna.

Puissance de Femmes est une association reconnue d'intérêt général des femmes qui œuvrent au quotidien pour une société plus égalitaire et qui portent toutes des valeurs communes (entraide, solidarité et leadership).

Ses missions principales se déclinent en trois points :

1. Rendre visible les femmes de l'ombre œuvrant dans les quartiers populaires.

2. Construire une communauté de femmes modèles pour inspirer les jeunes femmes de ces quartiers et ainsi briser l'autocensure et contribuer à leur épanouissement personnel et professionnel.

3. Organiser des grands événements à impact pour favoriser le développement et la croissance des structures dirigées par les femmes de la communauté.

Cette exposition a pour but de mettre en avant des femmes issues de quartiers populaires et agissant pour gommer les inégalités structurelles que subissent les femmes issues de ces quartiers (lutte contre les discriminations, lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, lutte contre les violences urbaines, soutien à la parentalité, accompagnement vers l'entrepreneuriat, soutien social, ouverture à la culture...).

Remise du manifeste de la Convention Citoyenne sur la fin de vie au Président de la République – 3 avril 2023

Les membres de la Convention citoyenne sur la fin de vie ont présenté les conclusions de leurs travaux lors de la 9ème session de travail. Suite à cela, les 184 citoyennes et citoyens de la Convention ont été reçus par le Président de la République à l'Élysée le 3 avril 2023.

Et maintenant ?
Lors de cette réception, le Président de la République Emmanuel Macron a annoncé un projet de loi d'ici à la fin de l'été 2023 pour un modèle français de la fin de vie et qui s'appuiera sur les travaux de la Convention Citoyenne. Par ailleurs, au regard de la réussite de cette convention citoyenne, il a également annoncé la saisie prochaine du CESE pour l'organisation d'une Convention sur d'autres questions.

Pour relire le manifeste, cliquez ici.
Pour revoir la remise du manifeste, cliquez ici.

Crédit photo : Twitter - CESE

Commission Affaires Européennes et Internationales

Plénière « Vers un traité international sur la pollution par les plastiques : enjeux, options, positions de négociations » - *Commission suivie par Fabrice Nicoud*

Les membres du Conseil Economique, Social et Environnemental se sont réunis le mardi 11 avril 2023 pour se prononcer sur l'avis « Vers un traité international sur la pollution par les #plastiques : enjeux, options, positions de négociations ».

On adore le plastique tant il facilite notre vie au quotidien ! On déteste le plastique quand il souille les plages, pollue la mer et abime nos forêts !

Comme souvent sur les sujets environnementaux, le cœur balance mais la raison doit l'emporter. L'avenir à long terme de notre planète exige l'élimination des déchets plastiques.

La problématique est mondiale ! La CFE-CGC soutient donc la mise en place d'un traité international contraignant.

La CFE-CGC salue les préconisations formulées par le CESE, proposant des mesures pour toutes les phases du cycle de vie de la matière plastique : l'interdiction parfois nécessaire, l'écoconception, le recyclage…

Pour être efficace, le traité devra pouvoir mobiliser tous les citoyens, les consommateurs, les entreprises, les Etats autour d'objectifs ambitieux, chiffrés, clairs, et réalistes !

Les propositions du CESE comme l'empreinte plastique, des engagements sur la réduction de la production/consommation ou le pourcentage de matière recyclée vont dans ce sens.

Pour la CFE-CGC, l'atteinte des objectifs dépendra de l'adhésion des populations à des actions qui exigeront des efforts, des changements de comportements ou de nouveaux métiers.

Pour être acceptées, ces transitions devront être adaptées aux capacités de chaque pays. Leurs externalités négatives sur certains acteurs devront être compensées.

Il est essentiel d'aider au traitement des déchets dans les pays en développement. Mais il faudra aussi financer la recherche et développement pour trouver des alternatives au plastique, pour mieux concevoir et pour mieux recycler. La reconversion des salariés devra aussi être soutenue si certaines activités industrielles sont remplacées par d'autres, plus écologiquement responsables.

Pour la CFE-CGC, le financement des actions est donc une des conditions essentielles de la réussite du traité. Le principe du pollueur-payeur avec la Responsabilité Elargie du Producteur mérite d'être retenue. Plus largement, les règles du commerce international doivent tenir compte des exigences du traité pour que les plus vertueux ne souffrent pas d'une concurrence déloyale.

La CFE-CGC a donné un avis favorable.

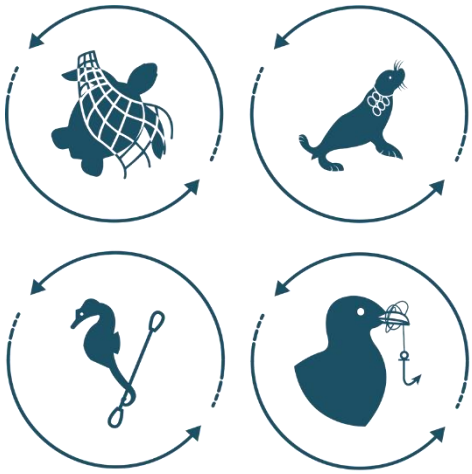

Commission Territoires, Agriculture et Alimentation

- Commission suivie par Véronique Biarnaix-Roche

Saisine « Les attentes et les enjeux sociétaux liés aux nouvelles techniques génomiques »

De quoi parlons-nous ?

Les nouvelles techniques génomiques sont des méthodes utilisées pour modifier l'ADN d'un organisme, que ce soit une plante, un animal ou un être humain. Ces techniques peuvent être utilisées dans de nombreux domaines, notamment la sélection végétale et animale. Dans le domaine de la sélection végétale, ces techniques sont utilisées pour améliorer les caractéristiques des plantes, telles que leur rendement, leur résistance aux maladies ou leur qualité nutritionnelle. Parmi les techniques les plus couramment utilisées, on peut citer la CRISPR, qui permet de cibler et de modifier des séquences spécifiques de l'ADN de manière précise.

Il convient de noter que l'utilisation de ces techniques génomiques soulève des préoccupations éthiques et environnementales, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire et l'impact environnemental de la modification génétique. Il est donc important de réglementer l'utilisation de ces techniques pour s'assurer qu'elles sont utilisées de manière responsable et sûre.

Quelles sont les thématiques abordées par cette saisine ?

Afin d'anticiper la position du Gouvernement français avant la proposition législative de la Commission européenne sur le sujet, la Première ministre a saisi le CESE sur trois volets spécifiques : évaluation et gestion des risques ; traçabilité et étiquetage des produits issus d'édition du génome ; prise en compte des critères de durabilité dans la réglementation.

Saisine « Les recommandations du CESE pour un Pacte ambitieux entre l'agriculture et la société française »

Le Président de la République souhaite un projet de loi d'orientation et d'avenir agricole qui sera soumis au Parlement à l'été 2023. La première ministre a saisi le Conseil économique, social et environnemental pour qu'il soit associé à l'élaboration de ce futur Pacte.

Quelles sont les enjeux principaux ?

- **La transition écologique** : la nécessité de développer une agriculture plus respectueuse de l'environnement en réduisant l'utilisation de pesticides, en encourageant les pratiques agricoles durables et en favorisant une alimentation locale, en encourageant des pratiques agricoles durables pour protéger les sols, préserver la biodiversité et lutter contre le changement climatique.
- **La souveraineté alimentaire** : l'importance de préserver la production agricole française pour assurer une alimentation saine et de qualité.
- **La protection des agriculteurs** : le soutien aux agriculteurs pour les aider à faire face aux défis économiques et environnementaux auxquels ils sont confrontés, en particulier les petites exploitations familiales.
- **La lutte contre le gaspillage alimentaire** : la promotion de l'économie circulaire en encourageant la récupération et le recyclage des déchets alimentaires.
- **La santé et la qualité alimentaire** : la promotion d'une alimentation saine et de qualité pour tous, en favorisant l'accès à des produits frais et locaux pour les populations les plus défavorisées.
- **La recherche, formation et innovation** : le soutien à la recherche et l'innovation dans le domaine agricole pour permettre l'émergence de nouvelles pratiques agricoles durables et des produits de qualité.

Commission Travail et Emploi - *Commission suivie par Valérie Gayte*

Plénière du 24 avril - « Travail, santé-environnement : Quels défis à relever face aux dérèglements climatiques ? »

Notre environnement dégradé affecte de façon dangereuse, voire mortelle, l'état de notre santé. Les travailleurs sont en première ligne face à ces dégradations.

Alors que l'Organisation mondiale de la santé affirmait déjà en 1999 que « l'environnement est la clé d'une meilleure santé », les auditions ont démontré que la prise en compte réelle de ces enjeux en France n'est que très récente et que sa prise en compte deviendra un enjeu majeur du travail. Cette même organisation estime par ailleurs qu'en Europe plus de 20% de la mortalité découle de maladies chroniques liées à l'environnement : cancers, pathologies respiratoires et cardiovasculaires, diabètes, obésité et bien d'autres pathologies émergentes. Prenons soin de nos environnements pour prendre soin de notre santé et de celle des travailleurs.

Dans un premier temps, le groupe CFE-CGC reconnait plusieurs points positifs. En effet, le rapport souligne avec justesse :

- **la complexité du système de reconnaissance des maladies professionnelles** lié au manque de connaissance des risques induits par le changement climatique mais aussi à la complexité du système de reconnaissance de ces dernières ;
- **la présence et le risque d'accroissement des risques psycho-sociaux** du fait de l'éco-anxiété des travailleurs, notamment en lien avec le sens du travail ;
- les constats sur le système de prévention actuel, notamment les acteurs, intégrant la dernière réforme (ANI/Loi) et même le diagnostic paritaire établi pour la négociation ATMP ;

Par ailleurs, notre groupe apporte son soutien à l'ensemble des préconisations qui invitent à une meilleure formation des acteurs concernés par les risques liés à la santé-environnement.

Le groupe CFE-CGC souhaite également émettre une alerte concernant le dévoiement de la notion d'exposome, notamment en lien avec les caractéristiques individuelles qui seraient facteurs d'aggravation et qui devraient donc être traitées en prévention par le système de santé publique.

Déduire de la notion d'exposome que les actions de prévention des entreprises face aux nouveaux facteurs de risques devraient s'articuler avec des actions de santé publique constitue un terrain glissant sur lequel nous refusons de nous engager. En effet, cela induirait inévitablement un partage des responsabilités au niveau du financement et de la réparation, notamment des risques psychosociaux. Notre groupe restera attentif à ce sujet au cours des prochains mois.

Malgré quelques points d'attention, le groupe CFE-CGC au CESE a voté cet avis (disponible en cliquant ici).

Commission Affaires sociales et santé - *Commission suivie par Djamel Souami*

Saisine « Prévention de la perte d'autonomie liée au vieillissement ? »

Les membres du Conseil Economique, Social et Environnemental se sont réunis le mardi 12 avril 2023 pour se prononcer sur l'avis « Prévention de la perte d'autonomie liée au vieillissement ».

Cet avis a déjà un immense mérite. Celui de nous rappeler que la vieillesse, ce n'est ni infamant, ni une maladie.

Nous l'oublions parfois mais la démographie est têtue. 6,5 millions de personnes de plus de 75 ans en 2022. 2 de plus d'ici 2030. Et 2 de plus pour 2040.

Portée par le papy-boom, l'accélération 2030 – 2050 sera vertigineuse. 11 millions de français auront alors plus de 75 ans ; 3 millions d'entre-deux seront en perte d'autonomie. Rapporté aux capacités d'accueil actuelles – 600 000 places en EHPAD et 100 000 dans les habitats alternatifs – on mesure mieux l'ampleur de la tâche.

Un choc démographique est donc devant nous et sans une politique publique courageuse et soutenue, dans les villes comme dans les territoires ruraux, en France comme dans les Outre-mer, ce choc aura des répercussions économiques, sociales et sociétales.

Avec plus de 9 millions d'aidants familiaux, dont 50% de salariés, il concerne pleinement le monde du travail. Qui plus est, professionnels de l'accompagnement, du soin, de l'habitat, de la mobilité, … nombreuses seront les professions mises sous tension.

C'est aussi un sujet politique car sans un sursaut d'ampleur et rapide sur la prévention, les impacts financiers de la perte d'autonomie, sur les comptes sociaux comme sur le reste-à-charge des familles, vont interroger le consentement à la solidarité.

Enfin, si cet avis a pour ambition d'orienter les politiques publiques, il porte aussi une dimension personnelle car dans toute démarche de prévention, les comportements individuels comptent.

Réaffirmation des libertés fondamentales pour les personnes âgées, lutte contre tous les types d'exclusion, renforcement de la prévention en entreprise, comme de la prévention environnementale, préoccupation des métiers du soin et de l'accompagnement, reconnaissance du rôle des aidants, soutien au développement des habitats alternatifs, y compris dans les territoires ruraux…

Le groupe CFE-CGC se retrouve pleinement dans cet avis et l'a voté.

- De gauche à droite – Djamel SOUAMI, Véronique BIARNAIX-ROCHE, Christophe ROTH, Secrétaire National Accessibilité et égalité des chances

Commission Economie et Finance - *Commission suivie par Véronique Biarnaix-Roche*

Saisine « Economie servicielle »

L'économie servicielle, également appelée économie des services, est un modèle économique dans lequel la production et la consommation de services prédominent sur la production et la consommation de biens matériels.

Les services peuvent inclure une vaste gamme d'activités, allant des services professionnels tels que la comptabilité et le conseil juridique, aux services de soins de santé, de transport, de restauration et de divertissement. L'économie servicielle peut également inclure des services en ligne, tels que le commerce électronique et les médias sociaux.

Les enjeux de l'économie servicielle sont nombreux. Les services sont souvent plus difficiles à mesurer que les biens matériels, ce qui peut rendre la gestion et la réglementation de l'économie plus complexes. De plus, les services ont potentiellement une valeur ajoutée plus élevée que les biens matériels, ce qui signifie que les économies qui se concentrent sur les services peuvent se retrouver plus résilientes et compétitives.

Cependant, l'économie servicielle peut également présenter des défis en matière de création d'emplois et de protection des travailleurs (rémunération, formation...). En outre, l'économie servicielle peut être plus vulnérable aux perturbations économiques, car les dépenses de consommation peuvent fluctuer plus rapidement que les investissements dans la production de biens.

La séance plénière aura lieu le 28 juin 2023. D'ici là, les travaux se poursuivent au sein de la commission.

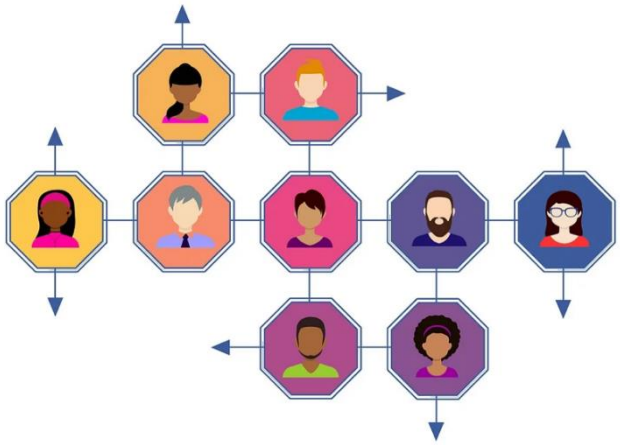

Saisine « Rapport annuel sur l'état de la France »

<u>Qu'est-ce que le RAEF ?</u>

Le rapport annuel sur l'état de la France (RAEF) porte l'**analyse de la société civile organisée sur un spectre large de questions économiques, sociales et environnementales relatives à l'année écoulée**, en la resituant dans un temps long et en l'appuyant sur les « dix indicateurs de richesse » complémentaires au PIB. **Les travaux concernant le RAEF se poursuivront jusqu'en octobre 2023.**

<u>Quels sont les indicateurs du RAEF ?</u>

Dans le volet économique, les indicateurs retenus sont ceux du **taux d'emploi, de l'investissement, et de la dette**. Le pilier social s'établit autour de plusieurs thématiques. La première concerne la santé qui s'évalue grâce à **l'espérance de vie en bonne santé**. La **qualité de vie s'évalue par l'indicateur de la satisfaction à l'égard de la vie**. Les inégalités se mesurent à travers les **écarts de revenus**. Sur l'éducation, l'indicateur retenu est celui de la **part des diplômés**. Enfin, si l'on s'intéresse à la thématique du climat, les indicateurs retenus sont **la consommation carbone, l'abondance des oiseaux, et le recyclage des déchets. Par ailleurs un groupe de travail a été mis en place pour définir les indicateurs.**

Commission Education, culture et communication

Plénière du 29 mars - « Développer le parasport en France : de la singularité à l'universalité, une opportunité pour toutes et tous » *- Notre groupe n'est pas représenté*

Alors que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 approchent à grand pas, le moment est opportun pour aborder la question du parasport en France. Cet avis qui propose de se questionner sur l'héritage des jeux, sur les acteurs, sur la gouvernance, sur les freins à la pratique, sur l'offre sportive et sur les moyens pour sensibiliser les publics à la pratique pour toutes et tous, nous permet d'établir une photographie éclairée des diverses situations rencontrées.

Notre groupe a retenu plus particulièrement :

- **la préconisation 3** relative à la création d'une plateforme numérique accessible et regroupant l'ensemble des informations et outils existants pour la pratique parasportive, notamment pour les salariées et salariés en situation de handicap. La disponibilité de l'information sera une clef majeure pour assurer l'accès au sport pour toutes et tous.
- **la préconisation 7** qui invite à favoriser toutes les mixités qu'elles soient sociales, entre les générations, de genre, culturelles, relatives au handicap…
- **la préconisation 10** relative à l'éducation des publics par l'inscription d'un cycle obligatoire en EPS pour tous les élèves à l'école primaire, au collège et au lycée. Ce cycle permettra de mieux appréhender les enjeux d'inclusion, de diversité et de respect des droits de chacune et chacun.
- Il sera également nécessaire de former les professeurs aux pratiques d'éducation inclusive en formation initiale et continue (**préconisation 12**).

Par ailleurs, la CFE-CGC considère qu'une place doit être laissée à la question du handicap partout où cela est nécessaire, que ce soit du point de vue de l'accès au sport, mais également de l'accès à l'emploi, de la sécurisation des parcours professionnels et de la retraite.

L'inclusion dans la société est un défi qu'il faut relever très rapidement. Pour cela, nous devons continuer à faire changer le regard porté sur le handicap par la société et devons poursuivre notre réflexion vers une société plus inclusive en matière de scolarité, de citoyenneté et de participation à la vie sociale et sportive.

Enfin, il sera également important de veiller à l'accessibilité sur tous les territoires pour les Jeux 2024.

Compte tenu des enjeux et des propositions faites auxquelles il adhère pleinement, le groupe CFE-CGC votera cet avis.

Pour relire l'avis du CESE, cliquez ici.
Pour relire la déclaration, cliquez ici.

Démonstration d'escrime-fauteuil en marge de la présentation de l'avis

Commission Environnement - *Notre groupe n'est pas représenté*

Plénière du 11 avril - « Comment favoriser une gestion durable de l'eau (quantité, qualité, partage) en France face aux changements climatiques »

La France a été frappée dès le début du mois de mai 2022 par une vague de chaleur précoce conduisant à une sécheresse exceptionnelle accompagnée d'une baisse des précipitations.

Les mêmes événements se répètent en ce début d'année 2023 et en s'intensifiant d'année en année, ils produisent des conséquences sociales, environnementales et économiques dommageables en métropole mais également dans les territoires ultramarins. Les nappes phréatiques ne se sont pas régénérées dans des volumes suffisants.

A l'approche de l'été, le déficit hydrique en France devient donc alarmant pour les citoyens et pour tous les secteurs économiques. Eu égard, aux besoins de consommation grandissants en eau, il est donc devenu essentiel d'anticiper sans plus attendre une gestion coordonnée de cette ressource vitale sous tension.

Notre groupe retiendra plus particulièrement la nécessité d'une gouvernance renforcée et d'un dialogue entre les parties prenantes sur l'ensemble des territoires. Alors que des conflits d'usage ne cessent de s'accroître du fait de la raréfaction de la ressource, il est désormais indispensable de rassembler les acteurs des filières concernées afin de trouver des solutions pour réguler les tensions sur la gestion de l'eau et ses usages.

Devant l'urgence de la situation, il est donc essentiel que les pratiques évoluent et qu'une impulsion soit donnée vers une réelle médiation. Le renforcement du rôle de l'Etat est capital et doit être remis au centre de l'enjeu de ce bien commun.

Par ailleurs, notre groupe appelle à la mise en œuvre de formations envers les citoyennes et les citoyens qui devront être mobilisés pour favoriser la récupération de l'eau et ainsi éviter des gaspillages aujourd'hui trop nombreux. C'est par l'accompagnement des populations et par la montée en compétences des services que la gestion durable de l'eau trouvera sa pleine efficience. Des voies de progrès doivent être aussi explorées notamment la lutte contre les pertes dans les réseaux de distribution d'eau potable, et la réutilisation des eaux non conventionnelles.

Enfin, notre groupe apporte son soutien aux préconisations visant à permettre la limitation des substances polluantes et des effets sur la qualité de l'eau. Pour rappel, les conséquences de l'exposition au chlordécone dans les Outre-mer avait déjà fait l'objet d'une préconisation dans un précédent avis du CESE. L'élargissement à d'autres types de pollution et des propositions relatives au financement de la recherche pour la mise en œuvre d'alternatives durables va donc dans le bon sens, et doivent s'accélérer.

Nous souhaitons la construction d'une culture climatique commune et partagée ainsi que l'optimisation d'une gestion responsable de la ressource hydrique, accompagnée d'une véritable gouvernance de l'eau, pivot d'une gestion des conflits d'usages.

Avant de conclure, nous souhaitons également attirer votre attention sur les travaux des CESER en la matière, à l'instar de la contribution « Urgence Climatique et ressource en eau » publié en juin 2022 par le CESER Auvergne Rhône Alpes.

Notre groupe CFE-CGC a donné un avis favorable à ce projet d'avis.

Pour relire cet avis, cliquez ici
Pour relire la déclaration du groupe, cliquez ici

Commission temporaire « Fin de vie »

- Commission suivie par Véronique Biarnaix-Roche & Valérie Gayte

Notre groupe a organisé un échange avec le bureau du Syndicat National des Professionnels Infirmiers CFE-CGC sur la place des soignants dans le débat sur la fin de vie. Cette rencontre a permis notamment de nourrir les débats menés par la commission temporaire du CESE.

Pour relire l'avis présenté lors de cette rencontre « *Donner la mort peut-il être considéré comme un soin ? - Réflexions éthiques interprofessionnelles sur les perspectives de légalisation de l'assistance au suicide et de l'euthanasie et leurs impacts possibles sur les pratiques soignantes* » rédigé par 13 organisations dont le SNPI, cliquez ici.

Par ailleurs, le groupe CFE-CGC a proposé de rappeler l'importance des soins dits de confort (socio-esthétique, sophrologie, massage, art-thérapie, activités physiques et sportives, animations culturelles). En effet, ces soins complémentaires permettent de réduire la souffrance réfractaire, physique mais également psychique des personnes concernées et mériteraient d'être développés auprès de ces patients en soins palliatifs pour garantir respect et dignité.

Enfin, notre groupe a souhaité rappeler qu'un changement de législation entrainerait des conséquences sur notre droit. En effet, l'ouverture de l'aide active à mourir appellera plusieurs modifications de notre droit, notamment sur les conséquences juridiques de l'acte, mais également en lien avec le système assurantiel pour préserver les droits acquis des bénéficiaires. Pour le sujet des mineurs, la question est également posée. La collégialité et la pluridisciplinarité de la décision est plus que nécessaire.

La plénière relative à la saisine sur la fin de vie aura lieu le 9 mai 2023.

Par ailleurs, la dernière session de la Convention citoyenne sur la fin de vie s'est déroulée du vendredi 31 mars au dimanche 2 avril 2023 au Conseil Economique, Social et Environnemental. Cette dernière rencontre était consacrée à l'adoption du document final et à la restitution des travaux de la Convention, qui appelle à repenser le cadre d'accompagnement de la fin de vie. Pour relire le document final, vous pouvez cliquer ici.

Délégation aux Outre-mer *- Délégation suivie par Véronique Biarnaix-Roche et Valérie Gayte*

Au cours des mois de mars et avril, les membres de la délégation ont travaillé sur trois contributions : « Stratégie nationale mer et littoral 2 », « Quelles solutions pour des mobilités durables et inclusives en zones peu dense » et « Pacte agricole ».

Il est également à noter que la délégation a mené de nombreuses auditions exploratoires depuis le mois d'octobre 2022 sur la thématique « Quels modèles économiques pour les Outre-mer ? » dans l'attente d'une saisine gouvernementale. Malheureusement, ces travaux ont été mis en arrêt en l'absence de cette saisine.

« Pouvoir d'achat et cohésion sociale dans les Outre-mer : Fractures et opportunités » - Etude de 2020

Dans le contexte actuel, le groupe CFE-CGC appelle à réaliser un avis de suite sur la question du pouvoir d'achat dans les territoires ultramarins. En effet, la vie chère provoque un sentiment d'injustice considérable en Outre-mer et un enjeu majeur d'exclusion des populations les plus pauvres. Ces territoires présentent des sociétés fracturées par une pauvreté qui ne cessent de croître. Notre groupe lance par conséquent un appel d'urgence à la délégation pour s'attaquer à cette thématique qui mine le pacte social et la cohésion républicaine.

Délégation aux droits des femmes et à l'égalité

Plénière du 14 mars – « Inégalités de genre, crise climatique et transition écologique » *- Délégation suivie par Valérie Gayte*

Les membres du Conseil Economique, Social et Environnemental se sont réunis le 14 mars 2023 pour se prononcer sur l'avis « Inégalités de genre, crise climatique et transition écologique ».

Les faits sont avérés. Les effets du dérèglement climatique ne cessent de croitre, et cet avis démontre à nouveau que les femmes sont encore plus particulièrement impactées.

Les inégalités fondées sur le sexe font que les femmes, en particulier les cheffes de famille, sont plus exposées à la pauvreté et se heurtent davantage aux difficultés d'accès aux soins, à l'alimentation, à la nutrition, à l'éducation et à la formation, notamment lors d'épisodes climatiques dévastateurs. En complément, le rapport du GIEC « Changements climatiques 2022 : Impacts, adaptation et vulnérabilité » rappelle comment les inégalités de genre sont accrues par le dérèglement climatique et en présente toutes ses conséquences.

Une des clefs de la réduction des inégalités réside notamment dans la disponibilité des données genrées. Notre groupe apporte par conséquent un soutien entier à l'ensemble des préconisations de l'axe 1 sur l'amélioration et la visibilisation de la connaissance et de la recherche sur l'impact différencié des effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur les femmes et les hommes.

De plus, pour le groupe CFE-CGC, il sera important d'engager de nouvelles politiques publiques en termes d'entreprenariat, de formation, d'éducation et de recherche pour renforcer la mixité des métiers verts et verdissants, comme cela est proposé dans l'axe 5 de l'avis présenté.

Enfin, notre groupe appelle à remettre les femmes comme actrices centrales des débats et de la démocratie environnementale. Il sera en effet nécessaire de s'assurer que ces dernières participent effectivement à la prise de décision, du niveau local au niveau international sans oublier le niveau européen.

Associer les femmes à la décision ne doit plus être un débat, mais un acte quotidien et un réflexe systématique.

Par ailleurs, l'identification de porteurs référents sur chacune des préconisations dans l'avis proposé nous semble renforcer la visibilité et l'avenir de ce dernier. En effet, ces indicateurs permettront une mise en œuvre plus rapide et plus efficace de ces recommandations.

Le groupe CFE-CGC a voté en faveur de ce projet d'avis.

Pour relire cet avis, cliquez ici
Pour relire la déclaration du groupe, cliquez ici

AGENDA DES PLENIERES & EVENEMENTS

Mercredi 26 avril 2023	Évènement sur les Politiques de jeunesse
Mardi 9 mai 2023	Adoption du projet de résolution « Crise du secteur culturel : l'urgence d'agir » Adoption du projet d'avis « Fin de vie : Faire évoluer la loi ? »
Mardi 23 mai 2023	Journée « Faire CESE »
Mercredi 24 mai 2023	Adoption du projet d'avis « Quel besoin de gouvernance pour les différents usages de la biomasse ? » Adoption du projet d'avis « Les attentes et les enjeux sociétaux liés aux nouvelles techniques génomiques » Adoption du projet d'avis « Stratégie Nationale pour la Mer et le littoral 2 (SNML2) »
Mardi 13 juin 2023	Adoption du projet d'avis « Quels moyens pour faire de la politique de développement solidaire un pilier de l'action extérieur de la France ? »
Mercredi 14 juin 2023	Adoption du projet d'avis « Les recommandations du CESE pour un Pacte ambitieux entre l'agriculture et la société française »
Mercredi 28 juin 2023	Adoption du projet d'avis « L'économie servicielle »